

RANDONNÉE À PIED

LE BOUILLON

- **DISTANCE** 13 km
- **TEMPS/DURÉE** 3h30
- **DÉNIVELÉ POSITIF** 219 m
- **DÉPART** Église de Le Bouillon,
à 9 km au sud-ouest de Sées par les D 438 et D 741

BALISAGE

→ jaune

POINTS D'INTÉRÊTS



© JE Rubio



© JE Rubio

EN CHEMIN

Écouves : parc animalier, forêt

DANS LA RÉGION

- Sées (petite Cité de Caractère ®)
- Char Sherman de la Croix de Méday
- Alençon : musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, maison des saints Louis et Zélie Martin – Maison natale de sainte Thérèse, château des Ducs, basilique Notre-Dame, Halle au blé
- Saint Céneri le Gérei (petite Cité de Caractère ®)

INFORMATIONS TOURISTIQUES

Tourisme 61

27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon

Tél : 02 33 28 88 71

Mail : tourisme61@orne.fr

www.ornetourisme.com

www.randonnee-normandie.com

Retrouvez le circuit en ligne :



Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 -
édition 2025 - téléchargement gratuit - **Ne peut être vendu**
C.Photo de la couverture : © Tourisme 61, JE Rubio

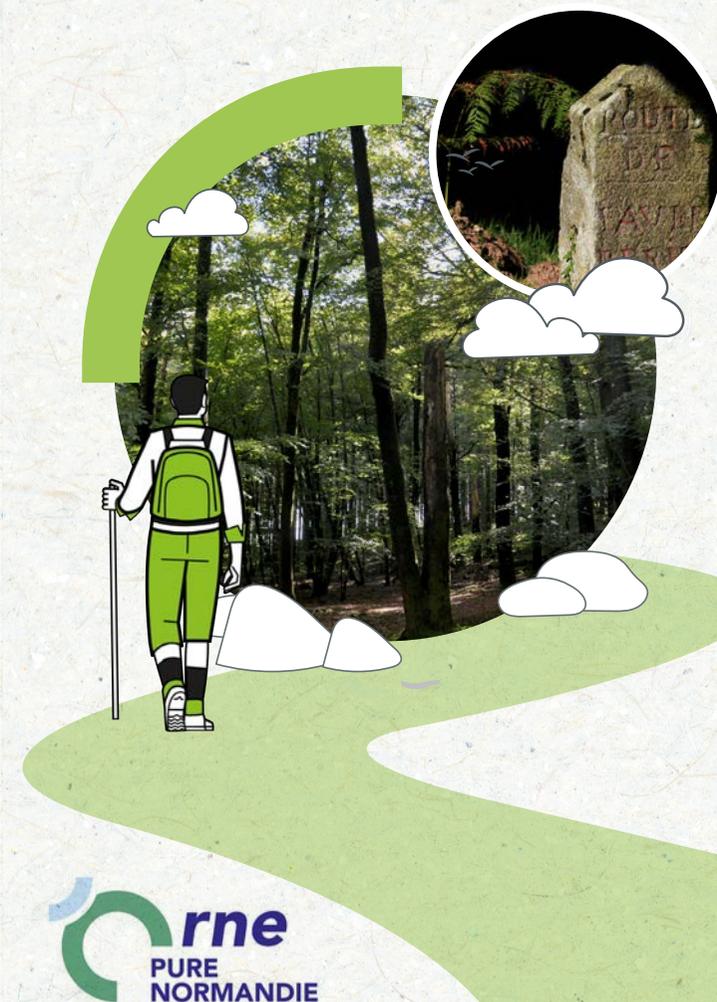
JE RAND'ORNE

EN PAYS DE SÉES

LE BOUILLON

DISTANCE 13 km - **DURÉE** 3h30 - **NIVEAU** Peu difficile

DÉPART LE BOUILLON



Agence signe=temps



DISTANCE 13 km - DURÉE 3h30 - NIVEAU Peu difficile

PAS À PAS

- 1 De l'église, passer devant le monument aux morts et suivre la route en direction de la Foretterie. Continuer tout droit sur le chemin en lisière de forêt. Redescendre vers la Boissière.
- 2 Remonter à gauche la route départementale sur environ 800 m, puis prendre à droite le chemin en lisière. Le suivre tout droit jusqu'à une bifurcation au niveau de la carrière.
- 3 Emprunter à droite le chemin sur 1 200 m. Il mène au Tertre.
- 4 Poursuivre tout droit par la route en direction de la Chapelle-près-Sées. Traverser Beauvais en allant tout droit après l'intersection. 300 m plus loin, virer à droite sur la D 742 (rue de la Vandre).
- 5 Continuer tout droit, puis au croisement de la D 742 avec la D 741, s'engager en face dans la forêt sur 200 m.
- 6 Au croisement en Y, continuer tout droit sur le chemin forestier qui mène au carrefour de la Butte Rouge. Puis le chemin vire à gauche au Carrefour des Genêts, jusqu'au Carrefour de Carrouges.
- 7 Au Carrefour, tourner à droite sur la Route Forestière des Bois d'Aché. Au carrefour des Petites Sauvagères, soyez attentifs, il faudra prendre à droite entre les parcelles 86 et 87. (**bien être attentif !**) Continuer tout droit sur 205 m pour rejoindre la chaussées en contrebas.
- 8 Remonter à droite, sortir de la forêt, passer au lieu-dit l'Angle, et au carrefour en T, tourner à gauche pour rejoindre l'église.

© IGN PARIS 2016 - Reproduction interdite - Licence n°61-007-10211 / Institut Géographique National - Région Basse-Normandie - Convention 2016 relative à la mise à jour mutualisée du SCAN250/IGN / Région Basse-Normandie - Département du Calvados - Département de la Manche - Département de l'Orne

